

**HAMAMÉLIS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**HAMAMELIS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**Hamamelis virginiana (folium et cortex)
ad praeparationes homoeopathicas**
Autre titre latin utilisé en homéopathie : **Hamamelis virginiana**

FEUILLE

La drogue végétale satisfaisait à la monographie *Hamamélis (feuille d')* (909).

ÉCORCE

DÉFINITION

Écorce de tige, séchée, d'*Hamamelis virginiana* L.

Teneur : au minimum 2,5 pour cent de tanins, exprimés en pyrogallol (C₆H₆O₃; M_r 126,1) (drogue desséchée).

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

IDENTIFICATION

- A. L'écorce de tige d'hamamélis se présente en fragments incurvés de dimensions variables selon la grosseur de la branche dont ils proviennent. Les plus longs mesurent jusqu'à 25 cm de long sur 2 cm de large et 2 mm d'épaisseur. La face externe est fendillée, grisâtre à gris-jaune, avec de larges taches blanchâtres. La face interne, finement striée est brun-rose; des débris de bois, blanchâtres, y adhèrent parfois. La cassure est fibreuse dans la zone interne.
- B. Réduisez l'écorce de tige d'hamamélis en poudre (355). La poudre est jaunâtre. Examinée au microscope en utilisant de la *solution d'hydrate de chloral R*, la poudre présente les éléments suivants : fragments de suber dur; fragments de parenchyme amylière; nodules scléreux; fibres accompagnées de tubes oxalifères.
- C. Chromatographie sur couche *mince* (2.2.27).

Solution à examiner. Chauffez à reflux au bain-marie, 1,0 g d'écorce de tige d'hamamélis pulvérisée (355) dans 10 mL d'éthanol à 50 pour cent V/V R pendant 30 min. Filtrerez après refroidissement.

Solution témoin. Dissolvez 30 mg d'acide tannique R et 10 mg d'acide gallique R dans 5 mL de méthanol R et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : acide formique anhydre R, eau R, formiate d'éthyle R (10:10:80 V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 15 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*, puis une solution de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Laissez sécher la plaque à l'air pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Acide gallique : une bande bleue	Une bande bleue
Acide tannique : une large bande bleue	Une bande bleue
-----	Trois bandes bleues parfois mal
-----	séparées

Solution témoin	Solution à examiner
	Une bande bleue

ESSAI

Perte à la dessiccation (2.2.32): au maximum 12,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 1,000 g d'écorce d'hamamélis pulvérisée (355).

Cendres totales (2.4.16): au maximum 6,0 pour cent.

DOSAGE

Effectuez la détermination des tanins dans les drogues végétales (2.8.14). Utilisez 0,750 g d'écorce de tige d'hamamélis pulvérisée (355).

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère d'hamamélis préparée à la teneur en éthanol de 55 pour cent V/V, à partir de la feuille et de l'écorce de tige, séchées, *d'Hamamelis virginiana L.*, employées à parties égales, selon

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur : au minimum 0,25 pour cent *m/m* de tanins, exprimés en pyrogallol ($C_6H_6O_3$; M_r 126,1).

CARACTÈRES

Aspect : liquide brun.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 0,1 g d'*acide gallique R*, 0,025 g de *quercétine dihydratée R* et 0,1 g de *kaempférol R* dans 10 mL d'*éthanol à 60 pour cent V/V R* et complétez à 100 mL avec le même solvant

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : *acide formique anhydre R*, *formiate d'éthyle R*, *toluène R* (1:4:5 V/V/V).

Dépôt : 20 μ L, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Pulvérisez ensuite une solution de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Laissez sécher la plaque à l'air pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes, de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
-----	-----
Kaempférol: une bande jaune-vert Quercétol: une bande jaune-orangé	Une bande jaune-vert (kaempférol) Une bande jaune-orangé (quercétol)
Acide gallique: une bande bleu foncé	Une bande bleu foncé Une bande bleu foncé (acide gallique)
-----	-----
Solution témoin	Solution à examiner

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 50 pour cent V/V à 60 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,2 pour cent m/m.

DOSAGE

Effectuez la détermination des tanins dans les drogues végétales (2.8.14). Utilisez 7,50 g de teinture mère.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.